36e ANNÉE N° 2913 PARAIT LE SAMEDI 27 JUIN 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LETTRE DE PARIS

Les Projets Financiers de M. Caillaux

Les projets financiers de M. Caillaux comportent deux étapes : 1° celle de l'équilibre complet, définitif, qui doit être atteinte dans les deux budgets de 1925 et de 1926 ; 2° celle des mesures de stabilisation et de consolidation qui est reportée à plus tard.

Le texte dont est saisie la Chambre des Députés concerne la première étape.

M. Caillaux demande à la nation un effort nouveau de 3 milliards 300 millions. Cette somme serait presque entièrement fournie par les impôts directs. En ce qui concerne les impôts indirects, il se borne à légèrement relever le prix des tabacs, à mieux assurer le recouvrement de la taxe sur le chiffre d'affaires, à boucher çà et là quelques fissures dans la perception, à supprimer quelques exonérations de l'impôt sur les spectacles, à relever la taxe sur les eaux minérales, les boissons gazéifiées et l'acide carbonique liquide.

En ce qui touche les impôts directs, M. Caillaux reconnaît tout d'abord que l'impôt global a atteint un chiffre tel qu'il ne peut plus être élevé ; c'est sur les impôts cédulaires qu'il fait, par suite, porter son effort.

Le tarif appliqué au revenu du travail serait porté à 10 0/0, le revenu mixte provenant du travail et du capital serait frappé de 15 0/0, l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers ou immobiliers atteindrait 20 0/0 ; quelques améliorations dans l'assiette viennent compléter le système, au premier rang de celles-ci nous devons citer la déduction, en ce qui concerne les bénéfices industriels et commerciaux, des pertes subies pendant l'année antérieure à celle dont les bénéfices sont envisagés. C'est là une diminution de recettes mais c'est aussi et surtout une mesure d'équité depuis longtemps réclamée. La formule choisie, qui consiste à n'envisager que deux années à la fois et non une moyenne établie sur 4 ou 5 années, présente évidemment des inconvénients, mais le principe est acquis, il appartiendra aux commissions financières d'améliorer le texte et ce qui ne pourra être réalisé pour l'exercice 1925 sera l'œuvre de l'avenir.

En ce qui concerne les bénéfices agricoles, M. Caillaux se borne à reprendre le texte voté par la Chambre. Les agriculteurs seront divisés en classes différentes, si le texte est adopté. La base technique sur laquelle reposait le forfait sera définitivement sapée. les injustices, les erreurs si souvent signalées seront multipliées par le coefficient d'aggravation adopté pour les grandes exploitations et ces inconvénients considérables déjà, si l'on considère l'impôt cédulaire, le deviendront plus encore par l'application de l'impôt global.

Pour les impôts sur les traitements et salaires, les aggravations ne joueront qu'au-dessus de 20.000 francs.

Enfin, et à raison de la date tardive du vote du budget, les augmentations de taux ne seront appliquées cette année que pour moitié.

Le prix du permis de chasse est uniformément porté à 100 f. Nous regrettons en passant qu'aucune part ne soit faite dans les ressources ainsi créées aux sociétés de chasse dont le développement est pourtant si intéressant.

Les tarifs postaux sont légèrement relevés pour mieux assurer l'équilibre du budet annexe des P. T. T.

Enfin, le projet du Gouvernement établit le principe de la participation de l'Etat aux bénéfices de certaines entreprises privées qui, à raison des conditions dans lesquelles elles fonctionnent, jouiraient d'une sorte de monopole de fait.

En premier lieu sont visées les assurances. Une caisse de réassurance par l'Etat est créée la moitié des primes devant lui être obligatoirement reversée, elle prendra en retour à sa charge la part correspondante des engagements consentis.

La réassurance est facultative au dessous de 50 0/0.

L'Etat est en outre appelé à participer aux bénéfices des personnes et sociétés se livrant aux opérations d'importation, de raffinage, de fabrication et de vente du pétrole brut et de ses dérivés, la part de l'Etat étant fixée à 20 0/0 de ces bénéfices.

Le système n'est d'ailleurs pas absolument nouveau, c'est une sorte d'association entre l'Etat et les entreprises privées qui est créée. Le monopole de fait, contestable jusqu'ici, deviendra logiquement dans un avenir prochain un monopole de droit. Le système de participation organisé au profit de l'Etat lui donnera des droits analogues à ceux qu'il possède à l'encontre des compagnies de chemin de fer.

Le Scrutin Majoritaire

Le terrain est déblayé : la Chambre a condamné à l'unanimité la loi électorale qui nous régit actuellement et elle s'est également prononcée contre la proportionnelle.

Elle a donc manifesté son intention de revenir au scrutin majoritaire. Le résultat est désormais acquis

Il reste maintenant à choisir entre les deux systèmes majoritaires : scrutin d'Arrondissement ou scrutin de liste.

Ils ont l'un et l'autre leurs partisans. Les républicains n'ont pas conservé du scrutin de liste un excellent souvenir. On peut lui reprocher de favoriser l'expression brutale de mouvements ou plutôt de vagues d'opinions, d'aggraver les défauts de la loi de 1919.

A cela les listiers répondent qu'il serait loisible d'éviter un pareil inconvénient, en instituant un petit scrutin de liste, dans le cadre du département, sectionné au besoin.

Peut-être une pareille transaction interviendra-t-elle entre les deux fractions majoritaires.

Mais il est indéniable que le scrutin d'arrondissement jouit des sympathies de la majorité des républicains. Est-ce ce mode électoral qui a la préférence des électeurs ? ils estiment que lui seul leur permet d'exprimer leur volonté clairement et à bon escient.

D'autre part les socialistes ont déclaré qu'ils se rallieraient au scrutin d'arrondissement après l'échec de la R. P. Celle-ci est désormais écartée.

On peut donc présumer qu'une majorité est acquise au scrutin uninominal. Et sur ce point le Sénat est tout à fait d'accord avec la Chambre.

La réforme électorale peut et doit être réalisée dans le plein accord des Républicains.

Chronique Electorale

ELECTIONS CANTONALES

Le gouvernement envisagerait de retarder les élections cantonales qui doivent avoir lieu le 19 juillet prochain. Cet ajournement aurait pour but de permettre aux Chambres d'examiner aussitôt après le vote du budget de 1925, les impôts nouveaux que M. Caillaux juge indispensables pour établir le budget de 1926.

***

Voici pour l'arrondissement de Sisteron les membres du Conseil général et d'arrondissement rééligibles au mois de Juillet prochain pour une période de six années.

Conseil Général

Canton de La Motte-du-Caire. — Massot Martial, notaire à La Motte.

Canton de Sisteron. — Jourdan Léon, avocat à Marseille.

Canton de Turriers. — Mouraire Pierre, notaire à Digne.

Conseil d'Arrondissement

Canton de Noyers. — Cassan Joseph de Châteauneuf-Miravail ;

Brunel Dieudonné, propriétaire à Noyers.

Canton de Volonne. — Paul François, propriétaire à Volonne ;

Siaud Antoine, négociant à Château-Arnoux.

***

A Sisteron, pour le Conseil général, bien que quelques noms soient lancés, on ne connaît encore aucune candidature opposée à celle de M. Jourdan, mais à la dernière minute on nous apprend que la discorde règnerait dans le camp du conseiller général.

Cela ne nous surprend pas.

© VILLE DE SISTERON

Chez nos Contemporains

Le Maréchal Joffre

C'est à Louveciennes, où vécut la du Barry, où mourut Mme Vigée-Lebrun, que le maréchal Joffre se fit construire, il n'y a guère, la villa où il vient d'être « tourné » pour le Panthéon des *Lectures pour Tous*, archives cinématographiques de la gloire auxquelles le ministère de l'Instruction publique a donné son haut patronage.

Tout au bout du pays, qu'il faut traverser en venant de la gare, au sommet d'une côte de la route peu fréquentée, tout au bord du plateau boisé qui descend jusqu'à la Seine, se trouve la maison du Maréchal. Lorsque nous y fûmes pour la première fois, la grande grille d'entrée montrait encore sa robe écarlate de minium, des jardiniers mettaient la dernière main aux courbes savantes des pelouses, la maison était la proie des maçons et des peintres qui emplissaient la demeure sonore de leurs chants variés et sentimentaux. Mais, bien avant la fin des travaux, le Maréchal, abandonnant son appartement de Passy, avait sommairement installé son bureau, parmi ce brouhaha familier, les plâtras et la peinture fraîche. En pardessus, coiffé de son inséparable Cronstadt il travaillait sous la garde déférente d'une ordonnance de vingt ans et d'une douzaine de compagnons du bâtiment, sans qu'aucun protocole fût nécessaire pour l'approcher.

C'est donc sans façon que le Maréchal me reçoit immédiatement et m'offre une chaise dans la seule pièce déjà meublée de la maison. Je retrouve ces yeux clairs, au regard droit et net, à peine voilé sous l'écran des épais sourcils de neige, ce visage souriant et calme, de ce calme qui symbolisa l'âme de la France aux heures d'angoisse.

Je finis par arracher au Maréchal l'aveu qu'il participa à l'élaboration des plans avec son architecte. Sait on que Joffre fut, au temps où il servait la France aux colonies, un grand organisateur et un constructeur de premier ordre ? Les casernes qu'il fit édifier au Tonkin, ses travaux d'ingénieur et d'architecte, sont restés parmi les modèles du genre. Il s'en est souvenu quand, après avoir tant fait pour son pays, il a voulu travailler pour lui-même. Et c'est pour cela qu'il s'est sommairement installé à pied d'œuvre :

« Je surveille moi-même les travaux et je fais mon possible pour que tout soit bientôt terminé. Pourtant, ajoute t-il, il y a peu de métiers qui réservent autant de surprises et de retards que celui-là ! »

Le Maréchal mène une vie toute simple. Il est presque toujours en civil, et le prosaïsme de cette tenue n'enlève rien à son port et à sa taille droite. A son bureau, où il travaille tous les matins, dans son salon où lecteur érudit, il aime à se tenir au courant de toute la production littéraire, avec la Maréchale qui voulut bien passer devant notre appareil, c'est dans ces aspects de la vie simple que nous le vîmes en même temps que notre objectif.

Belle leçon, d'ailleurs, à faire passer devant les yeux de ceux qui, à l'étranger, nous accusent de « militarisme » ! Belle comparaison à établir entre l'attitude théâtrale et belliqueuse des Ludendorff et des Hindenbourg, paradant, sanglés et raides dans leurs uniformes de vaincus, et cette vision d'un bon bourgeois français, lisant au coin de son feu, modeste et silencieux, et qui n'est autre que le sauveur d'une nation envahie, le vainqueur de la bataille de la Marne le grand chef qui trouva cette admirable réponse à la question qu'un ami lui posait au sujet de cette bataille et des discussions puériles qui s'élevèrent au sujet du « véritable vainqueur » :

« Voyez vous, répondit le Maréchal dans un sourire, l'essentiel, c'est qu'elle ait été gagnée... Pour le reste, eh bien ! « ils » s'arrangeront. »

(Lectures pour Tous.) MARCEL-DENIS.

Chronique Locale

SISTERON

Impôt sur les Automobiles.

Cet impôt sera perçu à la mairie le mercredi 1° Juillet prochain.

Impôt sur le chiffre d'Affaires.

La perception de cet impôt aura lieu à la mairie les jeudi 2, mercredi 3 et samedi 4 Juillet prochain.

Tous les redevables sans exception doivent se présenter ; ceux qui ont demandé le forfait sont invités à venir retirer leur feuille de notification.

Un Jardin public à Sisteron

La propriété de M. Suquet au deuxième pont, est en vente. Pourquoi le bureau de Bienfaisance n'achèterait-il pas le parc pour y bâtir, plus tard, l'hospice des vieillards, pour lequel le legs Donnet a affecté une somme importante ? En attendant que la batisse redevienne à un prix abordable, on pourrait en faire un jardin public où les jeunes mamans et leurs bébés iraient l'été se mettre à l'ombre des grands sapins et s'y soleiller l'hiver.

E. R.

Cabinet Dentaire.

Madame **Jean**, chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine de Paris a le plaisir de faire connaître qu'elle installe dans l'immeuble de la Recette des Finances son cabinet qui sera ouvert tous les jours.

Extractions - Soins - Appareils et tous travaux or : inlays, couronnes et bridges

La Saint-Jean.

Il est un vieux proverbe que l'on emploie très souvent lorsqu'on dit : « Il fait chaud comme à la St-Jean. » C'est une erreur. Il ne fait pas chaud à cette époque et la preuve est que mercredi et jeudi, jours de St-Jean, il faisait un mistral assez froid pour obliger les personnes frileuses à se vêtir du manteau demi-saison et forcer les consommateurs assis aux terrasses des cafés à pénétrer dans l'intérieur.

A l'avenir on dira : « Il fait froid comme à la Saint-Jean. » Ce sera la vérité...

Nos Compatriotes

M Henri Brun, Chevalier de la Légion d'Honneur, directeur des Contributions Indirectes de la Seine, était ces jours-ci parmi nous ; il a rendu visite aux nombreux amis qu'il compte à Sisteron et qui connaissent combien il s'était rendu utile pendant la guerre auprès des malades et blessés bas alpins hospitalisés à Paris.

Appelé par les hautes fonctions qu'il occupe toujours, M. Brun est reparti pour Paris attendre la liquidation de sa retraite à laquelle lui donne droit une carrière dignement remplie.

Société de Chasse.

Les membres de la St-H. H. D. sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir samedi 27 juin à 9 heures à la mairie de Sisteron. Des questions très importantes y seront traitées. La commission rendra compte des missions dont elle a été chargée et des démarches qu'elle a faites dans l'intérêt de la chasse et des chasseurs.

Avis.

M. Doussoulin défend expressement d'aller couper de la lavande dans les terres du Plan Massot et de la Chabane, sous peine d'une amende sérieuse.

Le cabinet dentaire de **M. Casagrande**, transferé depuis deux ans au 1er, rue de Provence et installé dans les conditions les plus modernes sera ouvert *tous les jours* à partir du 1er juillet.

Un Sisteronnais meurt à Gap

Samedi, jour de la foire de la St-Jean, à Gap, un marchand de bestiaux M Rivas Antoine, 65 ans, est mort subitement au café Julien, cours du midi.

Ce négociant, originaire de Sisteron, et actuellement domicilié à Vinon (Var), prenait une consommation quand tout à coup il s'affaissa.

Tous les soins qu'on lui prodigua furent inutiles, il avait succombé à une affection cardiaque.

—o—

Magasin à louer de suite. S'adresser à l'imprimerie-librairie du journal.

L'ouverture de la Pêche

L'aube de Dimanche annonçait une magnifique journée d'été provençal et sonnait de bonne heure l'halali des pêcheurs. Ceux-ci se rendaient nombreux sur les bords du Buëch armés d'une ligne et de la bonne volonté de faire une pêche digne de leur patience.

Personne ne revint bredouille, tous, peu ou prou connurent les joies de cet art et heureux et fiers ils apportèrent la friture à leur ménagère.

Parmi toutes les pêches nous devons signaler celle miraculeusement faite par un de nos plus aimables fonctionnaires — pêcheur émérite — qui à lui seul prit plusieurs kilos de poissons dans la journée. Il y en eut une bonne part pour lui et pour les voisins.

Nos félicitations à ce pêcheur.

ETAT-CIVIL

du 20 au 26 Juin

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

Décès

Augustin Alexandre Thome, 71 ans, place de la Mairie.

Articles de Pêche en vente à la librairie Lieutier.

Bicyclette à vendre, S'adresser à la librairie.

Caisse d'Epargne de Sisteron

En exécution des dispositions des règlements en vigueur, les déposants dont les noms suivent sont informés que les dépôts ci-dessous pour lesquels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1895 et qui sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du premier juillet au trente un décembre prochain inclus, seront, le 1er janvier 1926 atteints par la prescription. Les ayants droit sont invités à faire toutes diligences auprès de la Caisse d'Epargne de Sisteron, afin d'éviter la prescription définitive :

Numéro 2032, **Bégou** (Jean-Joseph Achille) premier versement le 10 avril 1881, âge déclaré à cette époque 60 ans, montant du livret 55 f. 21

Numéro 2556, **Bonnefoy** (Rosine Baptistine) premier versement le 6 février 1887, âge déclaré à cette époque 37 ans, montant du livret 104 frs 90.

Numéro 2792, **Michel** (Marie) premier versement le 28 avril 1889, âge déclaré à cette époque 14 ans, montant du livret 323 frs 12.

Numéro 2908, **Courbon** (Elisabeth) veuve Michel, premier versement le 4 mai 1890, âge déclaré à cette époque 74 ans, montant du livret 814 frs 63.

Le Président du Conseil des Directeurs
SILVESTRE.

Etude de Me **Henri PAUCHON**
Notaire à Claret (Basses-Alpes)

Adjudication

volontaire

Le **Dimanche 12 Juillet** mil-neuf cent vingt cinq, à **15** heures, en la salle de la Mairie de **Thèze**, il sera procédé par le ministère de Me **Pauchon**, notaire à Claret, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, sis sur le territoire de la commune de Thèze appartenant à M. Roger **Sylve** et Madame **Pinoncely** veuve **Sylve**, demeurant à Marseille.

PREMIER LOT

Une Maison d'Habitation

avec jardin, sise dans le village, cadastrée sous les numéros 876 et 877 de la section C.

Mise à prix, **Huit cents francs** ci..... 800 francs.

DEUXIEME LOT

UNE PARCELLE DE TERRE

en nature de vague et bois taillis, quartier des *Esclous*, au numéro 265 p de la section C, d'une contenance de 65 ares, 50 centiares.

Mise à prix, **Quatre cents francs** ci..... 400 francs.

TROISIEME LOT

UNE PARCELLE DE TERRE

en nature de bois taillis, quartier de *Champ de Laure*, numéro 221, section C, d'une contenance de 44 ares 60 centiares.

Mise à prix, **Quatre cents francs** ci..... 400 francs.

Dans la matinée, à 9 heures, il

© VILLE DE SISTERON

sera procédé par le ministère de Me **Pauchon**, notaire, à

L'Adjudication des Meubles

garnissant la maison d'habitation sus-désignée, comprenant le mobilier et le matériel d'un atelier de cordonnerie.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Pauchon, notaire à Claret.

Signé : PAUCHON.

Un véritable Progrès

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65463

Etude de Me Guillaume **BUES**, notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

Adjudication Volontaire

Le **Dimanche 5 Juillet** mil neuf cent vingt-cinq, à **14** heures, en la salle de la mairie de l'**Escale**, il sera procédé par le ministère de Me **Buès**, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques des biens immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de l'**Escale** et appartenant à Monsieur Louis **Clément**, propriétaire, à Madame Marie Thérèse **Granier**, son épouse, demeurant ensemble à l'Escale et à Monsieur Fernand **Clément**, leur fils, employé des chemins de fer, domicilié à l'Escale.

PREMIER LOT

Labour arrosable, numéro 1077 section D, lieu dit *Le Pélas*, de 13 ares 48 centiares, touchant au levant Blanc Théophile ; au midi chemin ; au couchant hoirs Isnard ; au nord Viton.

Mise à prix, **Dix francs.**

ci..... ..... **10** francs.

DEUXIEME LOT

Labour arrosable, numéro 540 p de la section D, lieu dit *La Grosse Pierre*, de 20 ares, touchant au levant et au midi, béal d'arrosage ; au couchant chemin, au nord Aillaud

Mise à prix, **Cinq cents francs**

ci..... **500** francs.

TROISIEME LOT

Labour arrosable, numéro 7 p de la section D, lieu dit *St-Martin*, de 14 ares 92 centiares, touchant au levant route ; au midi Arnaud Marcel ; au couchant Bernard André, au nord le même et David Alexandre.

Mise à prix, **Cinq cents** francs.

ci..... ..... **500 francs**

QUATRIEME LOT

Labour arrosable, numéro 1396 de la section B, lieu dit *Bon-Passet* de 39 ares, touchant au levant ravin, au midi, Rolland Charles ; au couchant, Avril ; au nord Blanc Gustave.

Mise à prix, **Huit cents** francs.

ci ..... **800** francs.

CINQUIÈME LOT

Labour arrosable, dénommé *Champ de Crose*, numéro 515 p de la section D, lieu dit *L'Airette*, de 13 ares 40 centiares, touchant au levant, Fabre ; au midi, Monge ; au couchant, chemin ; au nord Philémon.

Mise à prix. **Quatre cents** francs

ci..... **400** francs.

SIXIEME LOT

Labour arrosable, dénommé *Champ de Crose*, numéros 505 506 de la section D. lieu dit *L'Airette*, de 19 ares 43 centiares, touchant au levant et au couchant : chemins ; au midi : Avril, Blanc Gustave ; au nord : Borrely Paul.

Mise à prix, **Cinq cents** francs.

ci..... **500** francs

SEPTIÈME LOT

Labour arrosable, sur lequel se trouve un bastidon, numéro 490 de la section D, lieu dit *L'Airette*, de 21 ares 64 centiares, touchant au levant chemin ; au midi, Belletrud, au couchant : Mazan ; au nord : Avril Célestin.

Mise à prix, **Mille francs.**

ci..... .. .... **1 000** francs.

HUITIEME LOT

Labour arrosable, numéros 733, 734 de la section D, lieu dit *Le Moulin*, de 19 ares 79 centiares, touchant au levant : Mégy Léon ; au midi, Borrély Aimé ; au couchant chemin ; au nord : Borrély Paul

Mise à prix : **Deux mille cinq cents** francs.

ci..... **2.500** francs

NEUVIÈME LOT

Labour arrosable en culture de luzerne, numéros 400, 401, 402 de la section D, lieu dit *Les Baumes*, de 50 ares, 50 centiares, touchant au levant : chemin ; au midi : Docteur Arnaud ; au couchant : la Durance ; au nord : Roche.

Mise à prix : **Deux mille cinq cents** francs.

ci..... **2.500** francs.

DIXIÈME LOT

Labour, complanté d'oliviers, numéros 1508, 1509 p. 1509 p. 1511, 1512 p. 1519 de la section B, lieu dit *Les Chabanayes*, de 60 ares, 40 centiares, touchant au levant : Clément ; au midi chemin ; au couchant : Albert, Arnaud, Maurel ; au nord : Mégy et Plat.

Mise à prix : **Six cents** francs.

ci..... ..... **600** francs,

ONZIEME LOT

Vague, numéro 187 p de la section D, lieu dit *Saint-André*, de 19 ares, 90 centiares, touchant au levant : Arnoud ; au midi et au couchant : chemin ; au nord : Bernard.

Mise à prix : **Cent** francs.

ci..... **100** francs.

DOUZIEME LOT

Vague, numéros 44 p, 45 de la section C, lieu dit *Les Giraud*, de 51 ares, 30 centiares ; touchant au levant : Giraud ; au midi : Mazan ; au couchant : Plat et Heyriès ; au nord : ravin de la Grave.

Mise à prix : **Cent-cinquante** francs.

ci .... **150** francs.

TREIZIEME LOT

Vague, numéro 879 de la section B, lieu dit *Chemin de Villevieille*, de 25 ares, 78 centiares ; touchant au levant : Paul ; au midi : Mouranchon et Richaud ; au couchant : chemin et au nord : hoirs Trichaud.

Mise à prix : **Vingt** francs.

ci..... **20** francs.

QUATORZIÈME LOT

Labour arrosable, numéros 731 p. 732 p de la section D, lieu dit *Le Moulin*, de 46 ares 69 centiares, touchant au levant : canal d'arrosage séparant du fonds Daumas ; au midi Borrely Paul, au couchant chemin, au nord Clement, bordure nord du chemin pour piétons donnant accès à la propriété Daumas.

Mise à prix, **Deux mille cinq cents** francs.

ci..... **2 500** francs.

QUINZIÈME LOT

Labour arrosable au quartier du Moulin (appartenant partie à MM. Clément père et fils et partie complémentaire à Madame Granier épouse Clément) touchant au levant, canal d'arrosage ; au midi, chemin pour piétons desservant le fonds Daumas ; au couchant chemin ; au nord : Philémon et Gay (contenance appoximative : 56 ares).

Mise à prix, **Trois mille** francs

ci..... ..... **3.000 francs**

ABLOTISSEMENT

Les immeubles composant les 14e et 15e lots feront l'objet d'un ablotissement consécutif à leur adjudication et seront immédiatement remis en vente sur une mise à prix constituée par la réunion des prix d'adjudication de chacun de ces deux lots.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges.

Signé : BUES.

UNE BONNE ADRESSE....

Chaussures Autran

Rue de Provence — *SISTERON*

LUXE — TRAVAIL — QUALITÉ

Les Meilleures Marques ***BAS PRIX***

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Avertissement d'Enquête

Exécution de la loi du 28 juillet 1885

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique de Châteauneuf-Val-St-Donat à Peipin.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 29 juin 1925, déposé aux mairies des communes de Peipin et de Châteauneuf-Val-St-Donat, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Digne, le 23 Juin 1925.

Le Directeur des Postes et Télégraphes du Département des Basses-Alpes,

Signé : *Illisible.*

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ le Pain, les Flûtes

'SUPREME'

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron

Confiserie BROUCHON

Cabinet Dentaire BIELHER

12, Rue de Provence

M. L. Janin, chirurgien-dentiste reçoit régulièrement les samedi, dimanche matin et lundi.

En vente à la librairie LIEUTIER

BELLE JARDINIERE, Sisteron

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

Sisteron, Imp.-Libr. PASCAL LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

FAIBLES SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies

En vente à la pharmacie BOEUF, Sisteron.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Abonnements à EXCELSIOR	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
pour les Départements. ..	23 frs	43 frs	80 frs

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs pour les grands et les petits. 16 pages .. .. 30 cent.

Abonnt à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
France et Colonies.	4 frs	7 fr. 50	14 frs

UN PRETRE a découvert des RECETTES INCOMPARABLES pour triompher rapidement des Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Constipation, Eczémas, Rhumatismes, Neurasthénie, Epilepsie, Diabète, Albumine, Gastralgie, Coqueluche, Bronchites. Envoi gratis de l'Ouvrage illustré 300 pages. Ecr Labor. "Abbé LAURET" St-Mandé (Seine) Joindre 1 franc en timbres pour frais d'expédition). R.C. 198.700

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

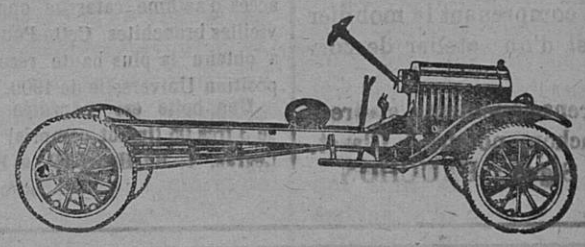

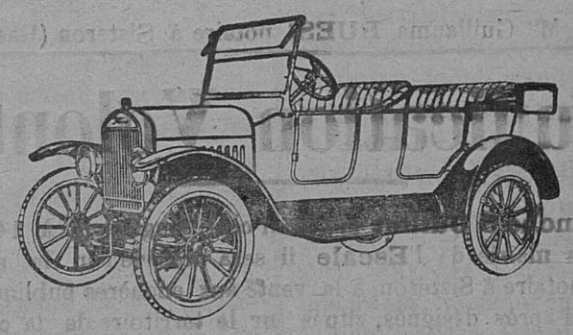

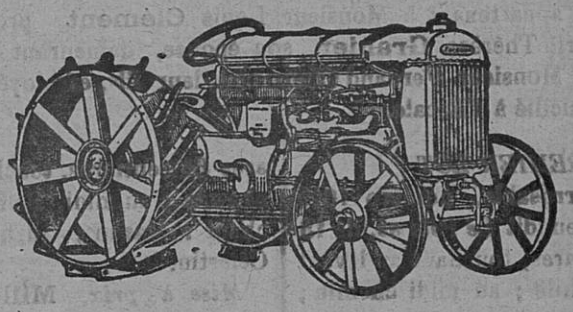

AUTOMOBILISTES

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie

Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER

25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux

Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre

Stylos - Crayons - Compas, - Règles

ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches

Labeurs, Régistres, Carnets à souche,

Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de Chaussures de luxe, sport, travail

pour hommes, femmes, fillettes, garçonnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite, N° 11.

Seul dépositaire de la marque « Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON